

Signature d'une convention de partenariat entre la Carsat Sud-Est et les Restaurants du Cœur des Bouches-du-Rhône.

Afin de renforcer l'accès aux droits des plus démunis, lutter contre le non-recours et favoriser l'accompagnement des seniors fragilisés, la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail Sud-Est et les Restaurants du Cœur-Relais du Cœur des Bouches-du-Rhône ont décidé de formaliser leur collaboration par la signature d'une convention de partenariat.

Pour les Restaurants du Cœur la lutte contre le non-recours et l'accès aux droits par l'information et l'orientation s'inscrit dans une dynamique globale de lutte contre la précarité et l'exclusion. De son côté, la Carsat Sud-Est est l'organisme de référence en matière d'assurance retraite, de risques professionnels et d'accompagnement social.

En s'associant, la Carsat Sud-Est et les Restos du Cœur souhaitent établir une relation privilégiée au bénéfice des familles aidées par l'association afin de :

- **Repérer les seniors fragilisés et les orienter vers les offres de la Carsat Sud-Est**
- **Favoriser le recours aux prestations légales**
- **Renforcer l'information et le soutien aux familles**

Ce partenariat entre la Carsat Sud-Est et les Restos du Cœur des Bouches-du-Rhône revêtira différents aspects : formation de bénévoles, information et orientation des personnes accueillies aux Restos du Cœur vers la Carsat Sud-Est.

Face à l'enjeu que représente le repérage, l'accès aux droits des personnes en difficulté et la lutte contre le non-recours nous souhaitons pouvoir relayer largement la communication relative à ce partenariat et à la mobilisation des acteurs, aussi, serions-nous heureux de pouvoir compter sur votre présence à la signature officielle de cette convention, qui aura lieu le :

Le Lundi 17 Juin 2024 à 14h00

Au siège des Restos du Cœur des Bouches-du-Rhône,
30 avenue Boisbaudran à Marseille dans le 15^{ème} arrondissement

En présence de Monsieur Alain EVEZARD, Président de l'association départementale des Restos du Cœur - Relais du Cœur des Bouches-du-Rhône, et de Monsieur Vincent VERLHAC, Directeur Général de la Carsat Sud-Est.

A propos des Restaurants du Cœur

Les Restaurants du Cœur – Relais du Cœur accueillent et accompagnent 47 000 personnes tout au long de l'année dans le département des Bouches-du-Rhône. Grâce à un accompagnement global et une aide alimentaire proposés dans 41 centres, 4 activités pour les personnes privées de logement personnel et un Atelier Chantier d'Insertion.

A propos de la Carsat Sud-Est

La Carsat Sud-Est est un organisme du régime général de la Sécurité sociale qui exerce des missions de service public.

Elle intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises des régions Paca et Corse au titre de la retraite, de l'accompagnement social, du Bien-Vieillir, de la gestion et la prévention des risques professionnels.

Pour confirmer votre présence

Contacts Presse

Restos du Cœur	alain.evezard@restosducoeur.org	06 01 34 61 42
Carsat Sud-Est	angelique.dobras@carsat-sudest.fr	06 22 83 09 55
	laurent.montarello@carsat-sudest.fr	06 34 03 03 30